Alors l'Orateur a pris le fauteuil au pied du trône, et il a été ordonné que la commission soit entrée sur les journaux, et que la masse soit portée devant lui.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence le Très-Honorable James, Comte d'Elgin et Kincardine, Chevaier de l'Ordre Très-Ancien et Très-Noble du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire d'informer l'Assemblée, "Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur, il a plu à Son Excellence d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif : Messieurs de L'Assemblée Législative :

Depuis la dernière session la Province a éprouvé, je regrette de le dire, une perte sérieuse par l'incendie du Palais Législatif et par celui de l'édifice dont on s'était ensuite assuré temporairement l'usage pour vos séances. On a pris pour votre réception les meilleurs arrangements que permettaient de telles circonstances.

Notre Très-Gracicuse Souveraine, Sa Majesté la Reine, malgré tous les efforts qu'elle n'a cessée de faire, avec le plus grand zèle, pour conserver à son peuple les bienfaits de la paix, a vu, dans les dangers qu'éprouvait un Empire allié, dont l'intégrité et l'indépendance ont été reconnues essentielles à la paix de l'Europe, dans les vœux que formait son peuple pour le triomphe du bon droit aux prises avec la force, dans le désir qu'elle éprouvait elle-même d'écarter de Ses Domaines de fâcheux événements, des motifs impérieux de prendre les armes, de concert avec l'Empereur des Français, pour la défense du Sultan. Les sentiments de loyauté envers notre Souveraine, et les vœux pour le succès de la Mère-Patrie, qui ont été si généralement exprimés dans toute la Province à cette occasion, seront, j'en suis certain, partagés de tout cœur par la Législature. La co-opération cordiale de la France et de l'Angleterre dans cette Guerre est bien faite pour appeler les sympathies d'un peuple composé des descendants de ces deux grandes nations.

Sa Majesté m'ayant fait l'honneur, lors de mon voyage récent en Angleterre, de me charger de travailler à la solution de plusieurs questions importantes, pendentes depuis lengtemps entre son Gouvernement et celui des Etats-Unis, questions d'un grand intérêt pour les Colonies Britanniques de l'Amérique du Nord, je me suis rendu à Washington, où, après avoir franchement discuté le sujet avec les autorités des Etats-Unis, il m'a été donné de conclure un traité